



## AMICALE DES ARDENNAIS DE VENDEE

Association loi 1901 (déclaration du 18 avril 1963)

Siège social: Mairie de Saint Gervais  
66 rue Villebon  
85230 SAINT GERVAIS

Adresse postale:  
Chez Monsieur Philippe THIERY  
126 Route de Challans  
85300 SOULLANS  
Tél : 02.51.54.31.28  
E.mail : [president@ardennais-de-vendee.fr](mailto:president@ardennais-de-vendee.fr)

Soullans, le 06 février 2023

Chers Ami(e)s,

*L'assemblée générale de notre Amicale s'est déroulée ce 05 février . A l'issue, nous nous sommes retrouvés à table pour partager la galette et le verre de l'Amitié.*

Cette assemblée générale, par son caractère exceptionnel, devrait permettre de nous rassembler en nombre, constatant ainsi votre attachement à notre Amicale.  
Son procès-verbal, que vous recevez aujourd'hui même, vous permet de constater que l'Amicale se porte bien malgré une nouvelle baisse sensible de nos effectifs.

*Pour cette année 2023, nous avons innové et le programme que nous avons présenté lors de l'AG , a*  
reçu un accueil particulièrement favorable de nos adhérents présents.

*Nous nous rassemblerons donc le 19 mars pour le traditionnel repas de "Printemps" (ci-jointe l'invitation) . Vos réponses positives seront un réel test envers les membres du Comité d'Administration, eu regard à leur investissement permanent ...*

Les réunions et sorties diverses vont alors se succéder tout au long de cette année.

*Le 10 mai, et ce sera une "première" depuis des années, nous nous rendrons en bus à MORTAGNE SUR SEVRE où nous visiterons "Vendée Vitrail", les jardins de la cure et l'église Saint-Pierre .*

*L'année devrait se terminer, mais n'allons pas trop vite, par la visite du marché de Noël à MAILLEZAIS où nous nous rendrons également par un voyage groupé.*

*Pensons tout d'abord à notre repas de "Printemps" auquel je vous invite à nous rejoindre.*

J'espère sincèrement que nous vous accueillerons nombreux !

*J'appelle votre attention quant au **becquet de participation** à retourner à notre trésorière Françoise*

CARBONNELLE, **avant le 10 mars**, accompagné de votre règlement,

*D'ici là, portez vous bien !*

A très bientôt.

Le Président  
Philippe THIERY